Fiche de données de sécurité : page de garde

élaborée le : 20.05.2025

Identification du produit :

Nom commercial	**Bremssattellack Härter (A)**
Usage	Durcisseur

Fournisseur qui transmet la fiche de données de sécurité :

Tegro AG
Ringstrasse 3
CH-8603 Schwerzenbach
Tel. 044 / 806 88 88
info@tegro.ch

Numéro d'urgence national : **145** (joignable 24 h sur 24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels effectués depuis la Suisse, informations en français, allemand et italien)

Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Rubrique 8 **Valeurs limites d'exposition**

No CAS	Substance	VME ppm	VME mg/m³	VLE ppm	VLE mg/m³	Notations
1330-20-7	Xylol	50	220	100	440	H; B
123-86-4	1-Butylacetat	50	240	150	720	SSc
71-36-3	n-Butanol	100	310	100	310	SSc; B
78-83-1	Iso-Butanol	50	150	50	150	SSc
141-78-6	Ethylacetat	200	730	400	1460	SSc
100-41-4	Ethylbenzol	50	220	50	220	H; OL; B

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023 Numéro de version 2.9 (remplace la version 2.8) Révision: 05.01.2023

*
RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: FOLIATEC Härter für Bremssattellack A

Code du produit: 8104303
UFI: KKU0-1CTU-9R0U-6NVS
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Secteur d'utilisation
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
Emploi de la substance / de la préparation Durcisseur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Producteur/fournisseur:
FOLIATEC Böhm GmbH & Co. Vertriebs KG
Neumeyerstraße 70
D-90411 Nürnberg

Service chargé des renseignements:
Abteilung Produkttechnik
techsupport@foliatec.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence
+49 - 91 19 75 44 - 0
(Montag bis Freitag, 7:00 - 17:00 Uhr)

*
RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
Éléments d'étiquetage SGH
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
Pictogrammes de danger



GHS02 GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023 Numéro de version 2.9 (remplace la version 2.8) Révision: 05.01.2023

Nom du produit: FOLIATEC Härter für Bremssattellack A

(suite de la page 1)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
Polyaminoamidaddukt
butane-1-ol
2-Methylpropan-1-ol
acétate de n-butyle
Mentions de danger
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
Pictogrammes de danger



GHS02 GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
Polyaminoamidaddukt
butane-1-ol
2-Methylpropan-1-ol
acétate de n-butyle
Mentions de danger
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023 Numéro de version 2.9 (remplace la version 2.8) *Révision: 05.01.2023*

Nom du produit: FOLIATEC Härter für Bremssattellack A

(suite de la page 2)

P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB Non applicable.
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

*
RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges
Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 68953-09-3 Polymer	Polyaminoamidaddukt Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	≥50-≤75%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7	xylène Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	≥10-<15%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29	acétate de n-butyle Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336, EUH066	≥0-<15%
CAS: 71-36-3 EINECS: 200-751-6	butane-1-ol Flam. Liq. 3, H226; Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335-H336	≥3-<10%
CAS: 78-83-1 EINECS: 201-148-0 Reg.nr.: 01-2119484609-23	2-Methylpropan-1-ol Flam. Liq. 3, H226; Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335-H336	≥3-<10%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Reg.nr.: 01-2119475103-46	acétate d'éthyle Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	<10%
CAS: 100-41-4 EINECS: 202-849-4	éthylbenzène Flam. Liq. 2, H225; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Acute Tox. 4, H332	≥0-<3%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

*
RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours
Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Après inhalation:
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023 Numéro de version 2.9 (remplace la version 2.8) Révision: 05.01.2023

Nom du produit: FOLIATEC Härter für Bremssattellack A

(suite de la page 3)

*
RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas d'autres informations importantes disponibles.
5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

*
RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Aucune mesure particulière n'est requise.
6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

*
RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Eviter la formation d'aérosols.
Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Stockage:
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Protéger du gel et de la chaleur. Température de stockage optimale 10 - 25 °C.
Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Classe de stockage: 3
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

*
RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
1330-20-7 xylène	
VLEP	Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023 Numéro de version 2.9 (remplace la version 2.8) Révision: 05.01.2023

Nom du produit: FOLIATEC Härter für Bremssattellack A

(suite de la page 4)

123-86-4 acétate de n-butyle	
VLEP	Valeur momentanée: 723 mg/m³, 150 ppm Valeur à long terme: 241 mg/m³, 50 ppm
78-83-1 2-Methylpropan-1-ol	
VLEP	Valeur à long terme: 150 mg/m³, 50 ppm
141-78-6 acétate d'éthyle	
VLEP	Valeur momentanée: 1468 mg/m³, 400 ppm Valeur à long terme: 734 mg/m³, 200 ppm
100-41-4 éthylbenzène	
VLEP	Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 88,4 mg/m³, 20 ppm risque de pénétration percutanée

Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Mesures générales de protection et d'hygiène:
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec la peau.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
Protection des mains:
Gants de protection
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Butylcaoutchouc
Caoutchouc nitrile
Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: Butylcaoutchouc
Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Caoutchouc nitrile
Caoutchouc chloroprène
Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023 Numéro de version 2.9 (remplace la version 2.8) Révision: 05.01.2023

Nom du produit: FOLIATEC Härter für Bremssattellack A

(suite de la page 5)

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Indications générales	
État physique	Liquide
Couleur:	Jaunâtre
Odeur:	Caractéristique
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	105 °C
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	1,1 Vol %
Supérieure:	7 Vol %
Point d'éclair	>23 °C
Température d'inflammation:	430 °C
pH	Mélange non polaire/aprotique.
Viscosité:	
Viscosité cinématique à 20 °C	47 s (DIN 53211/4)
Solubilité	
l'eau:	Pas ou peu miscible
Pression de vapeur à 20 °C:	6,7 hPa
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	0,92 g/cm³
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Aspect:	
Forme:	Liquide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	40,2-<50,3 %
VOC (CE)	370-<462,9 g/l
VOCV (CH)	40,21-<50,31 %
Teneur en substances solides:	0,0 %
Informations concernant les classes de danger physique	
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	Liquide et vapeurs inflammables.
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023 Numéro de version 2.9 (remplace la version 2.8) Révision: 05.01.2023

Nom du produit: FOLIATEC Härter für Bremssattellack A

(suite de la page 6)

Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.2 Stabilité chimique
Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

*
RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
1330-20-7 xylène		
Oral	LD50	4.300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (lapin)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
Aucun des composants n'est compris.

*
RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB Non applicable.
12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.
Autres indications écologiques:
Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023 Numéro de version 2.9 (remplace la version 2.8) Révision: 05.01.2023

Nom du produit: FOLIATEC Härter für Bremssattellack A

(suite de la page 7)

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

*
RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets	
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*
RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
ADR, IMDG, IATA UN1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
ADR UN1263 PEINTURES
IMDG, IATA PAINT

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
Étiquette 3

IMDG, IATA



Class 3 Liquides inflammables.
Label 3

14.4 Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA III

14.5 Dangers pour l'environnement
Marine Pollutant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.
Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 30
No EMS: F-E,S-E

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2023 Numéro de version 2.9 (remplace la version 2.8) Révision: 05.01.2023

Nom du produit: FOLIATEC Härter für Bremssattellack A

(suite de la page 8)

Stowage Category	A
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	D/E
IMDG	
Limited quantities (LQ)	5L
Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1263 PEINTURES, 3, III

*
RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: FOLIATEC Härter für Bremssattellack A

(suite de la page 9)

*
RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Service établissant la fiche technique: Abteilung Produkttechnik
Contact: Hr. Fuhrmann
Date de la version précédente: 15.01.2021
Numéro de la version précédente: 2.8
Acronymes et abréviations:
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
*** Données modifiées par rapport à la version précédente**